



Renouvellement titre sejour(urgent)

Par **kabyism**, le **12/07/2008** à **10:53**

bonjourrrrje suis étudiant étranger (en master informatique),je suis condamné à 3 mois de prison avec sursis pour une agression sexuelle(caresse et bisous ,la victime est majeur)(et ça sera inscrit au b2), mon titre de séjour expire dans un mois (septembre 2008),je veux savoir si cela me posera problème pour renouveler ma carte de séjour temporaire(1 an étudiant).rrrrrle préfet peur il me reprocher l'atteinte à l'ordre public ?rnel quel rapport entre agression sexuelle et l'ordre public?rrrrrmerci d'avance.

Par **jeetendra**, le **13/07/2008** à **11:08**

bonjour, en principe non sauf s'il s'agit d'une condamnation définitive pour contrefaçon, falsification, établissement sous un autre nom, maintient après expiration du titre de séjour, par contre comme ça relève du pouvoir discrétionnaire du préfet, il peut éventuellement vous opposez ce motif s'il a connaissance de la condamnation, courage à vous, cordialement

Par **kabyism**, le **07/02/2009** à **21:09**

bonjour rndsl pour le retard rnmajs je veux savoir si votre proche a eu sa carte de séjour et dans quel département ?rnpour mon cas g pas déposer mon renouvellement de titre de séjour , c dans un mois !!!!!!!!!!!!!!!rnej'espère qu'il la eu !!!rnmerci de me répondre des que possible rncordialement